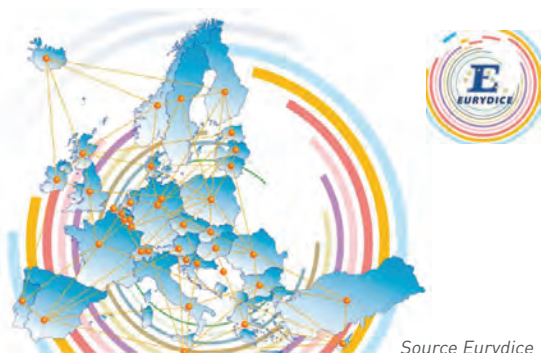




PRÉSENTATION DU RAPPORT EUROPÉEN EN MATIÈRE D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DE SYSTÈMES ÉDUCATIFS ET D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT...

Les enfants d'Europe sont confrontés à des conditions différentes dans les programmes d'éducation et d'accueil de la petite enfance...

En matière d'accessibilité et de qualité, la Belgique se situe dans la moyenne européenne.



Source Eurydice

Au-delà de leur incidence sur l'employabilité des parents, l'accueil professionnel et la scolarité sont identifiés comme des leviers fondamentaux pour permettre aux enfants de se développer harmonieusement, d'obtenir plus tard de meilleurs résultats scolaires et de s'inscrire positivement dans le champ social.

Il est en outre démontré que proposer tôt des services d'accueil de qualité peut aider à réduire les futures dépenses publiques en matière de bien-être, de santé et même de justice. La qualité de l'éducation et l'accueil des jeunes enfants de 0 à 6 ans sont particulièrement importants dans le champ de la réduction des inégalités sociales.

Afin de fournir aux responsables des systèmes éducatifs européens et aux responsables politiques des indicateurs fiables pour soutenir leurs processus de décisions, le réseau Eurydice (voir encadré p18)

vient de publier un rapport « *Chiffres clés de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants en Europe* », en coopération avec Eurostat¹.

Ce rapport offre un aperçu de la structure, de l'organisation et du financement des services d'accueil et d'enseignement fondamental dans 32 pays européens.

L'ATTENTION DES POLITIQUES

Le 9 octobre 2014, l'ONE a pris l'initiative de rassembler à Bruxelles tant les professionnels, que son réseau de partenaires, pour prendre connaissance des conclusions du rapport et échanger sur cette base. Le rapport constitue une source de réflexions qui s'articule avec la réforme en cours, en matière de réglementation des milieux d'accueil. Il lance de nouveaux ponts entre la petite enfance et l'enseignement maternel, ainsi que de nouveaux défis à l'ensemble du secteur...

L'événement organisé par l'ONE a fait salle comble et focalisé l'attention de la presse sur ce rapport. Suite à cette présentation, la Commission de la Culture et de l'Enfance du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a convoqué, les 6 et 7 novembre 2014, les représentants d'Eurydice et de l'ONE. Les Parlementaires ont pris des engagements de réforme, notamment par rapport à la qualification du personnel des milieux d'accueil.

¹ Eurostat est la Direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle européenne.

QUE DIT LE RAPPORT ?

Malgré une baisse globale de la natalité en Union européenne et une augmentation des places d'accueil, la pénurie de places dans les services d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans pourrait persister dans les prochaines années en Europe.

Selon les projections, en 2030, l'Union européenne comptera 2,5 millions d'enfants de moins qu'en 2012. Malgré ce déclin annoncé, la demande de places pour les plus jeunes enfants devrait continuer à dépasser l'offre. Seuls le Danemark, la Finlande, la Suède et la Norvège satisfont aujourd'hui la demande.

Même si la Fédération Wallonie-Bruxelles dépasse l'exigence européenne (33%) du taux de couverture de l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans, ce résultat ne permet toutefois pas de rencontrer la demande actuelle.

En outre, les projections évoquent une hausse de plus de 3% des enfants de moins de 5 ans en Belgique en 2030. C'est pour quoi le Plan Cigogne III, mis en œuvre par l'ONE, prévoit la création de près de 12 000 nouvelles places dans la prochaine décennie.

Deux modèles distincts d'organisation de services d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans existent en Europe : un modèle intégré et unique illustré par les pays nordiques et un système séparé (0-3 ans et 3-6 ans) ailleurs.

L'intérêt d'un continuum d'actions pour l'enfance de 0 à 6 ans – avec une gestion de toute la politique d'accueil et d'éducation du jeune enfant par le Ministère de l'Éducation, par exemple – pousse de nombreux pays à progressivement envisager un glissement vers un modèle intégré.

Le rapport montre qu'un tel modèle améliore la qualité de l'accueil et de l'éducation des enfants de 0 à 6 ans. L'histoire belge et le morcellement institutionnel des compétences n'ont pas (encore ?) favorisé l'émergence d'un tel modèle.

Le taux de participation des enfants de milieux défavorisés est plus faible.

En Europe, un enfant de moins de 6 ans sur 4 risque la pauvreté ou l'exclusion sociale. Or ces enfants fréquentent généralement moins les services d'accueil que les enfants plus favorisés.

L'une des priorités de la politique européenne est d'accroître la participation des enfants des milieux défavorisés, notamment par le biais d'une aide financière aux parents, en fonction de leurs revenus.

Plus les enfants sont jeunes, plus les exigences en matière de qualification du personnel sont faibles.

Le niveau minimal pour le personnel travaillant avec des enfants de moins de 3 ans et plus, est en général un diplôme de bachelor (anciennement graduat).

En Fédération Wallonie-Bruxelles, ce diplôme n'est pas encore exigé.

Rappelons, par ailleurs, qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles, le Gouvernement approuve un programme triennal de formations continues dont il charge l'ONE pour la mise en œuvre. Ce programme est destiné à soutenir le développement professionnel des acteurs de l'accueil de la petite enfance.

Enfin, ces préoccupations de qualification semblent avoir retenu particulièrement l'attention des Parlementaires, lors des débats qui ont suivi la présentation du rapport. La Ministre de l'Enfance, Joëlle Milquet, a délibérément pris l'engagement d'une réforme de la formation des professionnels de l'accueil.

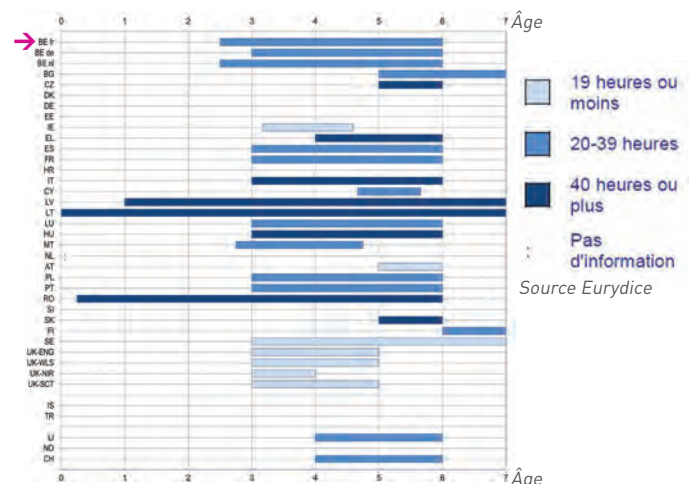
La plupart des pays européens garantissent à chaque enfant une place dans les services d'accueil mais peu dès le plus jeune âge.

Il existe toutefois des différences importantes en ce qui concerne l'âge à partir duquel les enfants reçoivent la garantie d'avoir une place dans un milieu d'accueil. Seuls le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, Malte, la Slovénie, la Finlande, la Suède et la Norvège garantissent un droit légal aux services d'accueil à chaque enfant peu après sa naissance, souvent directement après la fin du congé parental, celui-ci ayant une durée de minimum 1 an. La gratuité des services n'y est cependant pas d'application.

Environ 1/3 des pays européens garantissent une place à partir de l'âge de 3 ans.

Les services d'accueil sont gratuits à partir de 3 ans dans la moitié des pays européens.

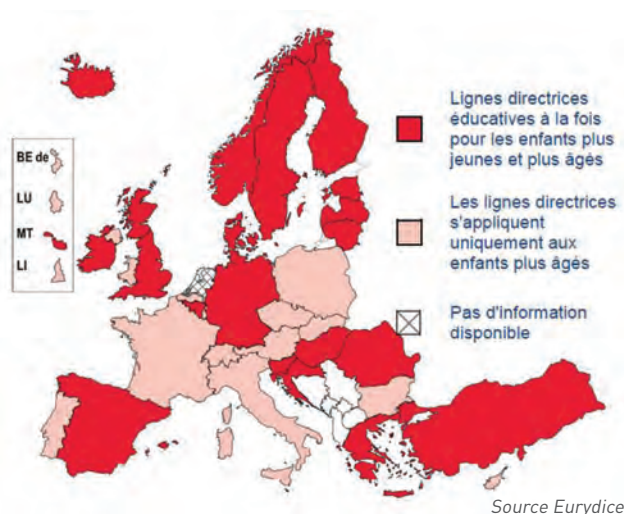
La plupart des pays européens offrent au moins une année gratuite d'éducation « préprimaire », alors qu'approximativement dans la moitié des systèmes éducatifs européens les services d'accueil sont dispensés gratuitement à partir de l'âge de 3 ans.



Offre gratuite par âge et heures hebdomadaires (2012-2013)

Une offre réglementée à domicile en plus de l'accueil en collectif existe dans la plupart des pays européens.

Seule la moitié des pays européens dispose de lignes directrices éducatives pour les services d'accueil destinés aux enfants de moins de 3 ans.



Offre de lignes directrices éducatives (2012-2013)

A propos d'Eurydice...

Créé en 1980 à l'initiative de la Commission européenne, Eurydice est un réseau institutionnel qui collecte, met à jour, analyse et diffuse une information fiable et comparable sur les **politiques** et les **systèmes éducatifs** à travers l'Europe.

Par ses activités, Eurydice vise à promouvoir la compréhension, la coopération, la confiance et la mobilité aux niveaux européen et international.

Le réseau est constitué de **40 unités nationales** situées dans les pays européens et est coordonné par l'Agence exécutive « Éducation, Audiovisuel et Culture » de l'UE.

Au niveau de la Belgique, la Direction des Relations internationales se charge de la collecte des informations auprès des 3 Communautés, du suivi et de la diffusion des différentes études et des relations avec l'unité européenne d'Eurydice.

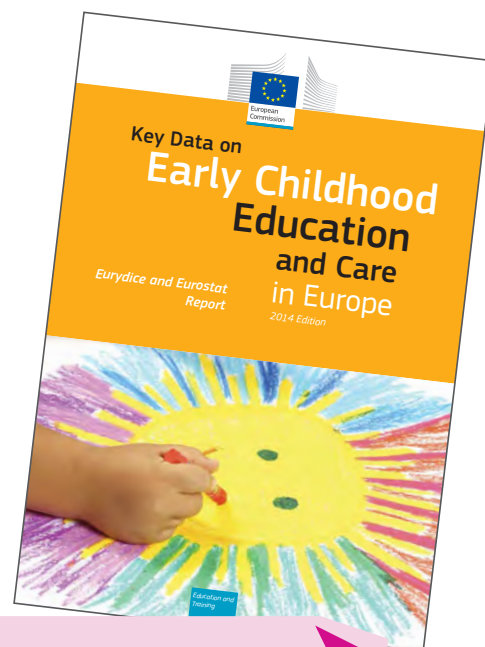
Toutes les publications d'Eurydice sont disponibles gratuitement sur son site Internet ou sur papier, à la demande.

Pour plus d'informations :
Eurydice

Les lignes directrices éducatives sont plus courantes dans les pays disposant de systèmes intégrés où les autorités éducatives sont responsables de tout le système éducatif.

En Fédération Wallonie-Bruxelles cependant, bien que le système éducatif s'inscrive dans un système séparé (distinction entre Accueil et Enseignement maternel), nous disposons du Code de Qualité² qui définit les balises éducatives pour les enfants de moins de 12 ans.

Parallèlement à ce travail, la Direction générale de l'Éducation et de la Culture de la Commission européenne a clôturé ses travaux pour la présentation d'un Code de Qualité européen. Ce dernier est disponible en anglais³ et sera prochainement traduit en français.



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Les résultats de l'étude Eurydice
- Une synthèse de l'étude

Anne BOCKSTAEL
Responsable Service Supports
Direction Accueil Petite Enfance

Michaël HARZIMONT
Responsable de la Communication interne
Direction du Développement des Ressources Humaines

Nicole ROLAND
Responsable du Service Direction Relations Externes Internationales

² Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le Code de Qualité de l'accueil - 2004

³ http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/archive/documents/ecec-quality-framework_en.pdf